

# L'ECHO DU MEMORANDUM DANS DES MILIEUX DIPLOMATIQUES EUROPÉENS

de  
GEORGE CIPAIANU

Au début de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle l'accentuation de l'oppression nationale pratiquée par les gouvernements austro-hongrois provoqua la réplique vigoureuse des Roumains, que étaient en train de préparer un document protestataire qu'on devait envoyer à l'empereur François Joseph pour dénoncer l'injustice qu'on leur faisait en Hongrie. Le mouvement du Memorandum, son évolution et la riposte des autorités hongroises ont soulevé un problème qui ne pouvait qu'intéresser les milieux diplomatiques européens car de la façon de trouver une solution à la question roumaine dépendait en grande mesure l'évolution des relations politiques du sud-est européen<sup>1</sup>.

L'acuité du problème roumain est loin d'échapper aux diplomates. Le consul général britannique, Sir Arthur Nicholson, traverse la Transylvanie, intéressé à apprendre la réalité sur le sort politique des Roumains et il constate sur place leur profond mécontentement. Après sa visite en Transylvanie, il écrivait à son gouvernement le 25 mai 1891: „When, therefore, the geographical position of the Roumans (sic!) in Hungary and their numbers are taken into consideration and regard is had to the moral support they receive from considerable classes of their brothers over the borders, it is, I venture to think, of some importance to inquire into the actual political situation, and into the causes which have led to its present unsatisfactory condition“<sup>2</sup>, ce qui en dit long sur l'importance du problème et l'intérêt qu'y attachait le monde diplomatique européen.

Un an plus tard, le marquis François de Curtopassi, ministre d'Italie à Bucarest, écrivait a son tour à Rome: „Siccome ho avuto l'onore di riferire in altre occasioni l'atteggiamento degli Ungheresi e loro durezze verso i Rumeni di Transilvania avengo già da tempo ripercosso in questo reame un eco di dolore e di profonda simpatia per i fratelli al di là dei Carpazi e provocato qualche agitazione segnatamente presso le scola-

---

\* Parmi les documents que nous avons employés en original, il y en a cinq qui ont été publiés dans *1918 la români*, vol. I, sous les numéros 21, 27, 29, 35, 37.

<sup>1</sup> Sur le retentissement européen du Memorandum dans d'autres milieux voir Ștefan Pascu, C. Gh. Marinescu, *Răsunetul internațional al luptei românilor pentru unitate națională* (L'écho international de la lutte des Roumains pour unité nationale). Dacia, Cluj-Napoca, 1980.

<sup>2</sup> *1918 la români* (L'année 1918 chez les Roumains), București, 1983, vol. I, p. 176.

resche liceali e universitarie<sup>43</sup>. La solidarit  de tous les Roumains se fait jour et sa puissance pr eoccupe nouseulement les cabinets de Vienne et de Budapest mais aussi les autres gouvernements europ ens dont les int r ts se rencontraient plus ou moins sur le sol habit  par les Roumains dans les Carpates et au Bas Danube.

La diplomatie europ enne remarque la brutalit  de la r pression hongroise contre les Roumains que avaient r clam  la satisfaction de leurs revendications. Le m me Curtopassi remarquait, le 24 juin 1892 que les manifestations fulgurantes de Jassy et de Bucarest n' taient que le r sultat de l'emploi de proc d s brutaux par les Hongrois   Turda et ailleurs. Il sup onnait m me que les sentiments antiaustro-hongrois allaient enregistrer une mont e s rieuse en Roumanie<sup>44</sup>. D'autre part, le ministre d'Italie   Bucarest d clare avoir  t  inform  par le ministre roumain Lahovary que son gouvernement n'approuvait pas le proc d  choisi par les Roumains de Transylvanie qui s' taient adress s   Vienne non   Budapest pour la satisfaction de leurs dol ances, mains iu aurait dit en m me temps<sup>45</sup>... nous ne pouvons qu' tre r volt s de la barbarie des Magyars<sup>45</sup>.

Les diplomates belges montr rent une sensibilit  encore plus grande pour la situation p nible cr ee aux Roumains en Autriche-Hongrie, pour leurs griefs justifi s. La Belgique avait montr  encore avant un vif int r t pour les affaires roumaines lors de la guerre de 1877<sup>6</sup>, d termin e par sa situation plus ou moins analogue   celle de la Roumanie. La Belgique se trouvait, elle-aussi, coinc e entre de puissants Etats, la France et l'Allemagne, dont les disputes, voire m me un conflit ouvert, risquait de porter une s rieuse atteinte   sa situation g n rale; en v rit , le malheur a voulu que, environ 20 ans apr s, les deux pays, la Belgique et la Roumanie, se trouvassent presque an anties par un conflit militaire qu'amorc rent les puissances les plus grandes de l'Europe. C'est donc avec attention, peut- tre avec consternation, que les diplomates Belges de Vienne et de Bucarest suivent la marche des choses en Transylvanie et en Roumanie et la mont e des passions des deux c t s, provoqu e par l'intransigeance hongroise qu'ils d plorent souvent.

Le 24 juin 1892 la L gation de Belgique   Bucarest qui avait constat  comme beaucoup d'autres „... le temp ratement dominateur et l'esprit politique de la race magyare...<sup>47</sup> informait le ministre belge des Affaires Etrang res que les Roumains se plaignait de leur manque de droits en Autriche-Hongrie, mais il ne pensait pas que leurs repr sentants aient trouv  la meilleure voie, celle de s'adresser   Vienne ou ils ne pouvaient  tre accueilli favorablement,  tant donn  que l'empereur, roi de Hongrie, ne voulait pas et ne pouvait enfreindre les pr rogatives de ses ministres hongrois. Les Roumains, qui avaient fait de leur d marche un symbole protestataire, avaient aussi fait la faute de se mettre,   Vienne, en rapports  troits avec l'opposition turbulente. „Quoi qu'il en soit — con-

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 208.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 208—209.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 209.

<sup>6</sup> N. B rbut , N. Boc an, *Independen a Rom niei  n opinia belgian * (L'ind pendance de la Roumanie dans l'opinion publique belge), Cluj-Napoca, 1980.

<sup>7</sup> Direc ia General  a Arhivelor Statului Bucure ti, *Microfilme*. Belgia, rola 39, cadrele 170—171 (Par la suite D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrul...).

tinue-t-il — à leur retour dans leurs foyers, les délégués roumains ont, paraît-il, été l'objet de violences et d'insultes de la part des Magyars exaspérés de leur démarche et de leur attitude<sup>8</sup>.

Les incidents de Transylvanie ont eu leur contre-coup en Roumanie où presse, étudiants, opinion publique, condamnaient violemment l'oppression hongroise par des manifestations que certains diplomates ont cru au début être une „effervescence superficielle et passagère qui ne tardera pas à se calmer“<sup>9</sup>, mais ils ont du constater par la suite qu'il en était tout autrement.

La solidarité nationale des Roumains est omniprésente dans les documents diplomatiques, belges ou autres, mais les diplomates constatent avec appréhension qu' „Il n'en est pas moins vrai que les sentiments réciproquement pas bienveillants qui animent les Hongrois et les Roumains n'en seront [par l'agitation en cours] que plus accentués“<sup>10</sup>. C'est ce qu'écrivait un fonctionnaire de la Légation belge à Bucarest au ministère des Affaires Etrangères dans un rapport du 24 juin 1892.

Les informations provenant du marquis de Curtopassi sont confirmées, même si avec un léger ton de désapprobation, par Kara Theodori bey, secrétaire de la Légation turque à Bucarest, qui informe son gouvernement de la montée considérable de la vague de protestations qui s'élevaient de partout en Roumanie en faveur des Roumains transylvains. Ses réserves ont des raisons faciles à identifier. „Je me suis permis — écrivait-il dans son rapport du 2 juillet 1892 à Said Pacha, ministre turc des Affaires Etrangères — de m'étendre un peu trop sur ce sujet, c'est que j'ai cru que cet incident, qui en apparence ne nous touche guère, intéresserait en ce sens Votre Excellence que les chauvins de Roumanie aiment assez à confondre leurs frères d'outre-monts avec ceux de la Macédoine, ainsi que Votre Excellence voudra bien le relever par la lecture de l'annexe no 2, que j'ai l'honneur de placer ci-joint sous ses yeux“<sup>11</sup>. Les manifestations bruyantes de Roumanie ne pouvaient impressionner autrement le représentant d'un gouvernement menacé lui-aussi par le développement du sentiment national dans les Balkans.

Il est d'autant plus important qu'un autre diplomate turc, Liyâ bey, ambassadeur de Turquie à Vienne considérait, le 13 juillet 1892, que la révolte des Roumains avait été provoquée par la magyarisation et par la défectuosité du régime électoral hongrois Liyâ bey déplorait lui-aussi l'agitation créée dans la zone mais il constatait, et même s'il s'abstenait de porter jugement sur les griefs des Roumains, il doit mentionner que ceux-ci habitaient en nombre de 3 millions une grande partie du royaume hongrois dont ils formaient le cinquième de la population<sup>12</sup>.

La violence de la réaction hongroise, officielle ou non, revient très souvent dans la correspondance diplomatique que rédigent les représentants étrangers, à Bucarest ou à Vienne, observateurs attentifs de la marche des affaires politiques en Roumanie et Transylvanie. Les récits concernant la dureté des moyens employés contre les Roumains ont beaucoup agité les esprits en Roumanie, où une ample campagne de presse

<sup>8</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrulul 171.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

<sup>10</sup> *Ibidem*, cadrulul 172.

<sup>11</sup> *1918 la români*, vol. I, p. 212.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 216.

pour condamner ces excès s'est amorcée, écrivait le 25 juillet la Légation de Belgique à Bucarest au ministre belge des Affaires Etrangères<sup>13</sup>. En contrepartie, les journaux hongrois n'hésitent pas à animer les esprits pour réclamer des mesures sévères contre les dirigeants nationaux roumains.

La légation de Belgique à Vienne informait le 1<sup>er</sup> décembre 1892 son gouvernement que les Roumains de Transylvanie étaient très mécontents, qu'on leur refusait en Hongrie des droits auxquels ils n'entendent pas renoncer: „Ils n'oublient pas qu'au-delà des Carpates se trouvent leurs frères du royaume prospère gouverné par un Hohenzollern. Pendant longtemps, ils ont patiemment supporté le joug; en mainte occasion ils ont fait preuve de dévouement à la dinastie des Habsbourg et si leurs sympathies se sont refroidies dans ces dernières années, la faute en est, disent-ils, aux Hongrois, qui depuis vingt ans travaillent à magyariser tous les pays soumis à la couronne de St. Etienne, à imposer partout leur langue dans la justice, dans les écoles et dans l'administration. A diverses reprises, les Roumains ont protesté contre ces tendances qui ont pour but de les dénationaliser“<sup>14</sup>.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1892, la même légation renseigne le ministère des Affaires Etrangères sur le sort des délégués roumains choisis pour aller à Vienne afin de réclamer contre les agissements hongrois; à leur retour à leurs foyers, constatent les diplomates belges, quelquesuns de ces délégués avaient été sérieusement maltraités<sup>15</sup>.

Le caractère politique répressif du procès intenté à Cluj aux représentants du peuple roumain n'échappe pas aux étrangers, qui observent que pour plus de sûreté „au point de vue hongrois“, le jury avait été transféré de Sibiu. Pour exemplifier, on cite à ce propos les dires d'un procureur hongrois prononcés durant un procès de presse précédent qui, s'adressant aux jurés, avait dit: „Vous ne jugez pas seulement conformément au droit, mais surtout comme patriotes magyars. Ci cela ne va pas autrement, c'est par la force qu'il nous faudra extirper cette mauvaise herbe“<sup>16</sup>.

Les Hongrois, déclarent les diplomates belges, traitent les Roumains d'irréductibilité et exigent de nouvelles rigueurs contre des gens qui ne font qu'essayer de défendre leurs droits „amointris et confisqués“<sup>17</sup>. On ne pouvait que déplorer les démarches tellement rigoureuses d'un gouvernement qu'on aurait soupçonné plus élastique dans ces procédés. „Depuis — écrit-on le 15 juillet 1893 — des étudiants Roumains de Transylvanie, accusés d'avoir fait une propagande antihongroise, ont été poursuivis à leur tour devant la justice“<sup>18</sup>. . . On s'étonnait même que les idées de domination qui s'étaient fait jour en Hongrie ne fussent pas tempérées par une appréciation plus sage des intérêts politiques majeurs de la nation hongroise qui consistait à se concilier les Roumains dont les frères habitaient le royaume voisin allié.

<sup>13</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrele 170—171.

<sup>14</sup> *Ibidem*, cadrulul 211.

<sup>15</sup> *Ibidem*, cadrulul 212.

<sup>16</sup> *Ibidem*, cadrulul 217.

<sup>17</sup> *Ibidem*, cadrulul 219.

<sup>18</sup> *Ibidem*, cadrele 179—180.

A Vienne, les membres de la Légation belge constataient avec surprise que, à Budapest, on était étranger à l'idée que les procédés durs employés contre les transylvains ne pouvaient qu'activer les mécontentement des Roumains, dont la cause était déjà défendue par les journaux et l'opinion publique de France, Belgique et d'Angleterre. Ce courant qui s'était emparé des esprits en Occident ne frappait même pas les esprits à Budapest. „Et cependant — affirmaient les diplomates belges de Vienne — quiconque suit la marche des événements doit voir clairement que le principe de l'agitation transylvaine est de l'irrédentisme pur, que les procédés arbitraires de l'autorité magyare ne font qu'activer“<sup>19</sup>.

La façon de procéder du gouvernement de Budapest, qui ne connaissait point de demi-mesures est comparée aux procédés des autorités de Vienne, ce qui faisait ressortir encore une fois les penchants pour les „grands moyens“ des hommes politiques de Budapest, qui croyaient pouvoir réduire de cette manière le mouvement national roumain. Ces grands moyens consistaient à tenter des procès de haute trahison „dont le caractère tendancieux n'a échappé à personne“, dans la confiscation des journaux roumains, l'arrêt de la parution d'autres publications et les visites domiciliaires opérés par les autorités chez des citoyens soumis à une surveillance arbitraire<sup>20</sup>. On remarque aussi la position d'une frappante dureté de certaines publications hongroises — „Nemzet“ par exemple — qui réclamaient contre le mouvement roumain une répression capable de l'écraser. Aux yeux de ces observateurs, la dureté de la répression magyare était dangereuse au point de risquer de perturber l'équilibre dans l'Europe Orientale<sup>21</sup>.

Ce procès intenté aux principaux lideurs du Parti National Roumain de Transylvanie a suscité beaucoup d'intérêt dans les milieux diplomatiques. Non seulement les membres de la Légation belge de Vienne, dont on vient justement de présenter la façon générale de voir les choses, mais aussi le marquis de Curtopassi, le ministre de l'Italie et le représentant de l'Empire Allemand à Bucarest renseignent leurs gouvernements sur la marche des débats qui avaient commencé au mois de mai 1894.

Curtopassi remarquait la grande agitation provoquée en Roumanie par le procès de Cluj, tandis que l'homme politique allemand Anton von Monts écrivait au chancelier Georg von Caprivi que le procès de Cluj allait nuire même à l'intérêt national hongrois, que durant la procédure la loi avait été transgressée. D'après son opinion le verdict allait frapper toute la nation roumaine, dont les inculpés étaient les représentants et le résultat portera atteinte à la Hongrie et au prestige de la dinastie, qui permettait les agissements des Hongrois<sup>22</sup>. Le chargé d'affaires austro-hongrois à Bucarest, C. Dumba, informait le cabinet de Vienne que le roi Charles de Roumanie se serait plaint à Casimir Leyden, le chargé d'affaires allemand en Roumanie, de l'attitude inconsidérée du gouvernement hongrois, de la magyarisisation qu'il pratiquait, du manque de

<sup>19</sup> *Ibidem*, cadrulul 222.

<sup>20</sup> *Ibidem*, cadrulul 223.

<sup>21</sup> *Ibidem*.

<sup>22</sup> 1918 *la români*, vol. I, p. 237—239.

considération que la monarchie austro-hongroise montrait envers son alliée du sud<sup>23</sup>.

La Légation belge de Vienne signale en même temps au ministre des Affaires Étrangères la pression systématique exercée par les autorités de Budapest sur les Roumains, malgré toute leur remarquable contribution à la prospérité générale du pays. „Cela démontre — affirme le rapport du 11 juillet 1894 — un développement économique considérable, alimenté presque exclusivement par la production et par les capitaux roumains et l'on conçoit avec quelle impatience les populations transylvaines et du Banat supportent la politique centralisatrice du gouvernement de Budapest, dont toutes les tendances concourent à enrayer leur évolution nationale au profit d'une magyarisation à outrance<sup>24</sup>.

Le procès de Cluj a été suivi de près tout au long de son déroulement. L'attitude courageuse des accusés, au nom desquels Ioan Rațiu lut une déclaration par laquelle ils refusaient de reconnaître la compétence du juge et renonçaient à se défendre, a fait impression tout comme la sévérité des peines qu'allaient subir les dirigeants du mouvement du Memorandum. Un document diplomatique belge du 30 septembre 1894 mentionne le retentissement qu'il a eu en Roumanie et en Italie.

A Rome, un moment de dispute était survenu entre l'irrédentiste Imbriani et les représentants du cabinet italien Crispi et le baron Blanc concernant la situation créée en Autriche-Hongrie aux Roumains. En perdant peut-être de vue — selon l'opinion de la Légation belge de Vienne — que le cabinet italien attachait dans sa politique étrangère une grande importance à l'entente italo-magyare, Imbriani avait insisté que le gouvernement fit des démarches en faveur du droit national d'un peuple latin opprimé<sup>25</sup>. „La question n'est pas à Vienne — écrivait le 17 octobre 1894 le baron de Gremdl ministre de Belgique à Berlin —; elle est à Budapest. Le ministère Wekerle est-il capable de comprendre les ménagements qu'imposent les relations internationales? Le Kultur Kampf qu'il a inauguré sans nécessité bien démontrée et ses tendances ultra-magyares permettent de douter de sa perspicacité politique<sup>26</sup>. L'intolérance, c'est le mot qui est employé pour désigner l'attitude qu'on adoptait en Hongrie à l'égard des non Magyars, qui formaient la majorité des habitants du pays<sup>27</sup>.

L'état de choses de Transylvanie a eu un profond retentissement en Roumanie et, par conséquent, il a comporté d'importantes implications internationales. C'est ce qui ressort de la correspondance diplomatique aussi, qui se constitue comme source de première importance dans la reconstitution d'une situation compliquée, où les rapports des grandes puissances, dont les intérêts se rencontraient dans cette zone, rendaient la tâche difficile aux hommes politiques chargés de gouverner.

Les diplomates de Vienne, de Bucarest ou d'ailleurs, chargés d'informer correctement leurs gouvernements sur les affaires politiques des Balkans, et qui le plus souvent connaissaient bien leur métier, ont été, dès le début de l'action entamée en Transylvanie par le gouvernement

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 242—243.

<sup>24</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrele 224—225.

<sup>25</sup> *Ibidem*, cadrele 229—230.

<sup>26</sup> *1918 la români*, vol. I, p. 252.

<sup>27</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrul 246.

hongrois contre les militants nationaux roumains, frappés par l'ampleur de la sympathie que la cause des Transylvains trouvait au-delà des Carpates et par la force de la solidarité nationale.

Le marquis de Curtopassi informe déjà au mois de juin 1892 le gouvernement italien sur les manifestations fulgurantes qu'eurent lieu à Jassy et Bucarest après les violences commises en Transylvanie contre les représentants du peuple roumain (surtout à Turda). La presse roumaine était unanime à condamner ce qui s'était passé<sup>28</sup>. „Ces derniers incidents — écrit un employé de la Légation de Belgique à Bucarest le même mois — ont eu leur contrecoup en Roumanie; les journaux de Bucarest se livrèrent depuis quelques jours à des attaques très vives contre l'oppression hongroise. Les étudiants de la capitale, après avoir envoyé au roi une adresse réclamant son intervention en faveur des frères de la Transylvanie, viennent d'organiser une grande démonstration que doit avoir lieu dimanche prochain à Bucarest. Il n'y a là sans doute qu'une effervescence superficielle et passagère qui ne tardera pas à se calmer<sup>29</sup>. Il se sera convaincu par la suite avec appréhension que, loin d'être passager, ce qui se passait touchait à des profondeurs qui pouvaient, si dérangées, entraîner d'importantes complications internationales.

Même si avec un léger ton de désapprobation, Kara Theodory bey, secrétaire de la Légation turque à Bucarest, mentionne dans un de ses rapports (le 2 juillet 1892) envoyés à Said Pacha, ministre ottoman des Affaires Etrangères, les manifestations bruyantes qu'avaient lieu en Roumanie en faveur des Roumains transylvains<sup>30</sup>.

Les manifestations se multiplient au fur et à mesure que les événements de Transylvanie prennent une tournure plus dramatique. Au mois de juillet, il n'y a presque pas de ville en Roumanie où des manifestations ou des meetings d'indignation n'aient pas été organisés. Les feuilles gouvernementales se rallient à la presse non-engagée pour prendre la défense des droits légitimes des Roumains de Transylvanie, mais elles font une nette distinction entre Vienne et l'administration hongroise proprement dite<sup>31</sup>. A leur tour, les feuilles hongroises tiennent un langage virulent contre les Roumains. Les passions s'échauffent de part et d'autre, et, loin d'arriver à un apaisement, les animosités s'accroissent. Les journaux roumains mettent en cause l'orientation générale de la politique étrangère de la Roumanie. La situation des Roumains de Transylvanie est discutée dans le parlement de Bucarest, où des députés de l'opposition, quoiqu'ils aient voulu en même temps embarrasser ceux du pouvoir, ont demandé qu'on intervînt auprès du gouvernement impérial pour que les droits des frères d'outre-monts fussent respectés. Le roi Charles, lui-même, n'hésitait pas à exprimer son indignation et à demander au comte Kálnoky, ministre des Affaires Etrangères de l'Autriche-Hongrie, qu'on traitât dignement les Roumains de Transylvanie, tandis que des membres du cabinet de Bucarest exprimaient publiquement une sincère sympathie pour leur cause<sup>32</sup>. Ce n'était pas par hasard que le ministre de Roumanie à Berlin se plaignait du traitement réservé aux Roumains

<sup>28</sup> 1918 *la români*, vol. I, p. 208—209.

<sup>29</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrulul 171.

<sup>30</sup> 1918 *la români*, vol. I, p. 212.

<sup>31</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrele 174—175.

<sup>32</sup> *Ibidem*, cadrele 185, 220.

en Transylvanie. „Le ministre de Roumanie a exprimé le désir que des conseils amicaux soient donnés en ce sens par le gouvernement Impérial au gouvernement austro-hongrois“, écrivait le 17 octobre 1894 le ministre de Belgique à Berlin<sup>33</sup>. A proprement parler, le courant de sympathie dans la population roumaine était si fort que le gouvernement n'avait pas le choix.

Les diplomates constatent aussi les efforts très soutenus de la „Ligue pour la culture intellectuelle des Roumains“ destinés à mobiliser l'opinion publique en vue de soutenir la lutte des transylvains pour droits. Au mois de mai 1894, durant le procès de Cluj, dans les églises de Roumanie des prières publiques ont été dites pour l'aquitement des inculpés. Après le service, la „Ligue“ a organisé dans les villes des meetings et des manifestations pendant lesquels la politique de Budapest envers les Roumains a été condamnée<sup>34</sup>. Après la condamnation de Ioan Rațiu, de Vasile Lucaciu et des autres accusés, le marqui de Curtopassi informe, le 29 mai 1894, le gouvernement italien que le verdict avait provoqué une grande irritation et d'amples manifestations de protestation en Roumanie et, en contrepartie, des manifestations de sympathie pour la France et l'Italie, dont la presse avait prêté aide au mouvement national roumain qui représentait pour les diplomates accrédités à Vienne les aspirations des Roumains de Hongrie, qui gravitaient „visiblement“ vers la Roumanie, afin de réaliser l'union de la nation roumaine entière<sup>35</sup>.

La situation de Transylvanie rendait la position du gouvernement roumain bien difficile. Les bons rapports avec l'Autriche-Hongrie lui étaient nécessaires, non seulement parce que celle-ci était l'alliée de la puissante Allemagne, mais aussi par des raisons économiques et stratégiques, la Roumanie étant placée en butte aux animosités de la Russie qui se heurtait à cet Etat qui lui barrait la voie vers Constantinople et le monde sud-slave. De l'autre côté, il y avait la pression de l'opinion publique roumaine qui n'admettait pas qu'un gouvernement national pût faire abstraction du sort des frères d'outre-monts, sans parler des attaques de l'opposition qui, libre de l'obligation de fort bien choisir ses moyens, n'hésita pas, par sympathie réelle pour les Roumains de Transylvanie, mais aussi pour embarrasser le cabinet, à faire usage de l'instrument tactique que lui fournissait l'intransigeance du gouvernement de Budapest, dont on pouvait se servir pour enflammer l'imagination publique<sup>36</sup>. Il faut ensuite tenir compte de l'intention réelle du gouvernement de Bucarest d'aider à la cause des Roumains de Transylvanie, qui était la cause de tous les Roumains. De surcroît, la situation des rapports entre les puissances intéressées dans la zone changeait d'un mois à l'autre, au moins dans les détails, et cette inconstance devait être prise en considération elle-aussi.

Ainsi, le cabinet de Bucarest se borne-t-il à formuler ouvertement — même si, sans le dire, des moyens considérables étaient fournis au mouvement national roumain de Transylvanie — des déclarations de sympathie pour la cause des transylvains et de bon voisinage et loyauté pour l'Autriche-Hongrie. Toute forme d'ingérence directe, qui aurait été dans

<sup>33</sup> 1918 *la români*, vol. I, p. 251.

<sup>34</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrulul 195.

<sup>35</sup> *Ibidem*, cadrulul 222; 1918 *la români*, vol. I, p. 238—239.

<sup>36</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrele 184—188.

les circonstances de l'époque plus que très dangereuse, a été évitée, Cette prudence intelligente a été remarquée par le monde diplomatique.

La Légation turque de Roumanie informait le gouvernement ottoman que le cabinet de Bucarest montrait à la foi tacte et sang froid dans l'affaire du Memorandum<sup>37</sup>. A la Légation belge de Bucarest on savait que, en Roumanie, „Aucun homme politique sérieux ne saurait songer dans les circonstances actuelles à prendre pour exemple le rôle joué autrefois en Italie par le Piémont“<sup>38</sup>. Les déclarations rassurantes des ministres roumains destinées à éviter des complications inutiles ont été prises comme telles et on croyait même que les événements de Transylvanie n'allaient pas faire changer les lignes générales de la politique étrangère roumaine. On pensait aussi que L'Autriche-Hongrie elle-même était intéressée à avoir des relations de bon voisinage avec la Roumanie<sup>39</sup>. On savait aussi qu'une éventuelle alliance avec la Russie ne pouvait pas être populaire<sup>40</sup> en Roumanie, où le souvenir de la Paix de Berlin était encore récent, mais il était tout aussi clair que l'armée roumaine ne marcherait pas avec les austro-hongrois autant que les Roumains de Transylvanie étaient soumis à un pareil traitement.

Des diplomates avisés affirmaient le 15 décembre 1893 que „Les hommes d'Etat Roumains sont des politiques avisés, pour lesquels l'intérêt de leur patrie primera au moment opportun toute autre considération. S'il semble que cet intérêt soit actuellement le mieux sauvegardé grâce à la Triple Alliance, on ne saurait préjuger longtemps à l'avance de la marche des événements diplomatiques et militaires et des combinaisons futures de la politique européenne“<sup>41</sup>. Plus tard, au mois de mai 1894, lors du procès de Cluj, témoins de la dureté des procédés mis en oeuvre par le gouvernement hongrois contre les Roumains de Transylvanie, ces mêmes diplomates étaient d'avis que la question transylvaine pouvait à un certain moment „faire changer la direction“ de la politique extérieure de la Roumanie<sup>42</sup>. C'était comprendre les vraies raisons de la politique des gouvernements roumains et la force du sentiment national capable de déterminer l'évolution des événements. Un autre diplomate, le marquis de Curtopassi écrivait à cet égard, le 22 août 1894, au ministre italien des Affaires Etrangères, A. Blanc, que l'un des partisans les plus constants de l'alliance de la Roumanie avec les Puissances Centrales, le ministre P. Carp, lui avait déclaré que les persécutions commises contre les Roumains de Transylvanie et du Banat avaient détruit dans le pays toute trace de sympathie pour une telle alliance<sup>43</sup>.

Les relations entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie se sont sérieusement détériorées ces années, même si, dans la forme, elles paraissent être normales pour bien du temps encore. C'était le fonds des choses auquel la politique du cabinet de Budapest avait porté atteinte par la sévérité de ses mesures prises contre les Roumains de Transylvanie.

<sup>37</sup> 1918 *la români*, vol. I, p. 214.

<sup>38</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrulul 175.

<sup>39</sup> *Ibidem*, cadrulul 209.

<sup>40</sup> *Ibidem*, cadrulul 182.

<sup>41</sup> *Ibidem*, cadrulul 189.

<sup>42</sup> *Ibidem*, cadrulul 194.

<sup>43</sup> 1918 *la români*, vol. I, p. 244.

Dès le début de la crise il y a eu des échanges d'idées contradictoires entre les cabinets de Vienne et de Budapest pour ce qui était du lieu où l'empereur-roi pouvait recevoir ses sujets de Transylvanie<sup>44</sup>. Quoiqu'on n'eût pas l'intention de recevoir la députation roumaine à Vienne, la véhémence des hommes politiques hongrois paraît y avoir provoquée de l'irritation et, de surcroît, on redoutait la détérioration des relations avec la Roumanie. Autrement, pourquoi le ministre des Affaires Etrangères le comte Kálnoky, dont la modération relative dans cette question le mettra en conflit avec Budapest, se serait-il montré aussi conciliant au ministre roumain P. Carp, auquel il disait, le mois de juillet 1892, être désireux de voir la question transylvaine résolue aussi rapidement que permettrait „l'intransigeance hongroise“<sup>45</sup>.

Dans les milieux politiques austro-hongrois on voulait voir dans ces troubles la main de panslavistes. Les agents russes auraient essayé de provoquer l'animosité des Roumains contre les Empires Centraux, ce qui faisait une impression assez allarmante à Vienne et Budapest, où l'on savait que la population de la frontière est de l'Autriche-Hongrie était composée d'éléments désintégrant<sup>46</sup>, dont le mécontentement n'allait qu'être augmenté par l'emploi de la coercition. En Roumanie, dans la presse et dans le parlement il parut des allusions à un éventuel rapprochement entre la Roumanie et la Russie, comme suite des événements de Transylvanie<sup>47</sup>.

Par conséquent, le comte Kálnoky, qui ne manquait pas tout-à-fait de méfiance envers la Roumanie, crut bon de tenir des propos d'apaisement lors des conférences successives des délégations parlementaires, qui traitaient surtout de la politique extérieure, mais il s'est vu attaqué avec véhémence, censé d'avoir trop de ménagements pour la Roumanie, qu'on accusait de menées anti-austro-hongroises et d'ingérence dans les affaires intérieures de la Hongrie<sup>48</sup>. En Roumanie, les hommes d'État ne pouvaient qu'être mécontents du manque de force ou de volonté de la part du cabinet de Vienne qui ne trouvait pas les moyens d'imposer à Budapest le respect des droits des nationalités. L'opinion de Kálnoky, qu'il fallait faire justice aux Roumains, ne faisaient qu'irriter les partenaires de Budapest.

Pour ce qui était du cabinet autrichien, et les dangers qu'il entrevoyait, dans les cercles diplomatiques de Vienne on croyait savoir qu'il aurait préféré une entente directe avec la Russie aux procédés directs qui étaient une arme à double tranchant<sup>49</sup>.

Restait le problème des relations avec la Roumanie qu'on ne pouvait pas séparer de la question des Roumains de Transylvanie. Les rencontres réciproquement courtoises entre le roi Charles et l'empereur François Joseph n'ont servi à rien. L'empereur n'était pas à même de déterminer ses ministres de Budapest à la modération. Ceux-ci savaient que le royaume de Roumanie prêtait appui moral et matériel au mouvement national de Transylvanie et s'acharnaient à demander des démarches éner-

<sup>44</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrul 212.

<sup>45</sup> *Ibidem*, cadrul 177.

<sup>46</sup> *Ibidem*, cadrele 174, 222.

<sup>47</sup> *Ibidem*, cadrele 177, 186—187.

<sup>48</sup> *Ibidem*, cadrele 205, 206, 208.

<sup>49</sup> *Ibidem*, cadrele 222—223.

giques auprès de son gouvernement. La presse hongroise attribuait au roi Charles des sentiments d'hostilité envers la Hongrie. Le roi, à son tour, ne cachait pas son mécontentement concernant ce qui se passait en Transylvanie. Il aurait déclaré, fin d'été 1894, sans défendre que ses paroles fussent publiées, qu'il ne connaissait pas de roi de Hongrie, mais seulement l'empereur d'Autriche et quand il voudrait le voir il lui rendait visite à Vienne, Graz, Prague, pas en Hongrie<sup>50</sup>. Dans les cercles diplomatiques on pensait en automne 1894 que la question roumaine allait rester aigüe pour des années à venir. En même temps on savait à Vienne que la chancellerie allemande, qui avait souvent soutenu le cabinet de Budapest, même contre celui de Vienne, a fait savoir aux autrichiens „que beaucoup de plaintes des Roumains lui paraissent justifiées et que le gouvernement austro-hongrois a tout intérêt à ne pas laisser envenimer les choses“. C'était là, à l'avis des diplomates, le résultat des démarches du roi Charles lors de sa dernière visite en Allemagne<sup>51</sup>. Les résultats tar-daient tout de même à se faire voir.

En Roumanie on craignait le triomphe apparent de Wekerle à Budapest, qui pouvait faire écarter la politique de modération de Kálnoky, tandis qu'en Transylvanie les Roumains dont sir Arthur Nicholson avait écrit en 1891: „I was told by Saxons that the Rouman (sic!) is, as a rule an exceedingly good man of business, with a great capacity for work. Personally, I was much struck with the intelligence of those with whom I came in contact, and especially with their general knowledge and openness of mind“<sup>52</sup>, subissaient toujours les rigueurs d'un gouvernement qui n'hésitait pas à user de procédés de main forte afin d'enrayer leur développement. C'est ce que les diplomates avaient découvert depuis longtemps et que consignait un rapport de la Légation belge de Vienne, le 12 août 1895, parlant de la tendance politique officielle de Budapest et de ses moyens: „C'est ce qui leur [aux hommes politiques hongrois] a permis de faire preuve d'une intolérance véritable à l'égard des autres nationalités de la Hongrie et de les maintenir sous le joug. Les récentes lois, dites politico-ecclésiastiques seront entre leur mains un nouvel instrument de magyarisation destiné à assimiler peu à peu les populations dissidentes“<sup>53</sup>. Ce ne fut que plus tard qu'on a appris en Hongrie combien il était dangereux d'user d'une arme à double tranchant.

<sup>50</sup> *Ibidem*, cadrele 232—233.

<sup>51</sup> *Ibidem*, cadrele 234—235, 237.

<sup>52</sup> *1918 la români*, vol. I, p. 180.

<sup>53</sup> D.G.A.S., Belgia, rola 39, cadrulul 246.